VIRGINIE ANDRÉ
Nancy Université – ATILF CNRS
Nancy - France
Virginie.Andre@univ-nancy2.fr

Analyse pragmalinguistique de la co-construction du discours: le cas des énonciations conjointes et des reprises

Les interactions verbales ne se déroulent pas de façon chaotique (Mondada 1999). Elles se caractérisent au contraire par des ajustements permanents en fonction des différents éléments de la situation de communication et en fonction des différentes productions verbales des interlocuteurs. Tout discours est co-construit par ses énonciateurs. Pour compléter l'expression « speaking is interacting » (Gumperz, 1989 : 29), nous pouvons ajouter : interagir, c'est co-construire. Bakhtine a été le premier, dès les années 1930, à aborder la notion d'interaction verbale en précisant que tout discours est produit dans un processus interactionnel. Pour Kerbrat-Orecchioni (1990 : 13) également : « tout discours est une construction collective » ou une « réalisation interactive ». La parole n'est jamais individuelle, elle est le résultat d'un sujet pluriel ou d'une action collective. Cette dernière laisse des traces dans le discours de chacun des locuteurs et l'analyse de ces traces met en lumière la façon dont ces dernières interagissent, combinent leurs interventions et s'engagent conjointement dans la production d'un événement de parole.

En outre, si la parole conjointe laisse des traces, c'est-à-dire des pratiques langagières spécifiques marquant la co-construction, dans le discours des locuteurs, ces traces peuvent également être analysées comme des ressources langagières mobilisées afin d'accomplir certaines activités. En effet, les locuteurs actualisent certaines formes linguistiques et interactionnelles afin d'atteindre des objectifs pragmatiques et communicationnels particuliers. Ce sont ces phénomènes que nous proposons d'analyser ici. Nous examinerons comment les énonciations conjointes et les reprises, phénomènes participant à la co-construction du discours, permettent aux locuteurs de mettre au point des stratégies langagières pour atteindre des buts extralinguistiques. Nous analyserons ces phénomènes dans un corpus constitué de 40 heures de réunions de travail (correspondant à 331 000 mots).

Cadre théorique et méthodologique

Analyse de la langue parlée

Les analyses des corpus oraux interactifs nous permettent une description plus fine de la langue et de son fonctionnement. Même si les recherches européennes sur les langues parlées ont pris de l'ampleur ces dernières années, les recherches sur le français parlé sont relativement récentes et peu nombreuses. C'est à partir des années 1970 que les linguistes commencent à constituer des corpus de français parlé et qu'ils privilégient l'oral comme objet d'étude. Si certains chercheurs s'investissent dans cette voie, d'autres la rejettent au nom d'une tradition de l'étude de l'écrit voire au nom de la suprématie de l'écrit sur l'oral, ou encore au nom de la norme incarnée à l'écrit et niée à l'oral. Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987) ont montré les difficultés rencontrées pour instaurer ce nouvel objet d'étude. Il faudra attendre les années 1990 pour que le français parlé soit reconnu comme objet de recherche à part entière en sciences du langage. Néanmoins, Blanche-Benveniste fait le constat qu' « il reste encore beaucoup à faire pour décrire les différents usages du français parlé » (2000, p.3).

Analyse sociolinguistique des interactions verbales

Notre analyse de la co-construction du discours fait appel à une analyse sociolinguistique des interactions verbales qui est nécessairement une analyse multidimensionnelle et pluridisciplinaire. Cette analyse socio-pragma-linguistique appréhende le discours comme profondément ancré dans une multitude d'éléments influençant sa production et sa réception. Nous empruntons notamment à l'analyse conversationnelle et à l'analyse de discours, des outils conceptuels et méthodologiques qui répondent aux besoins de l'analyse des discours oraux interactifs. Notre objectif n'est pas de confirmer ou de remettre en question la pertinence de ces cadres théoriques ou points de vue analytiques existants mais de prolonger, affiner et compléter les travaux sur le fonctionnement langagier en s'appuyant sur une situation de communication particulière et en observant les liens entre ressources linguistiques et signification sociale de la situation. L'analyse sociolinguistique des interactions nous invite à repérer les facteurs extralinguistiques pertinents et leurs traces dans le discours des locuteurs ainsi que les multiples références implicites qui mettent en évidence l'inscription des réunions de travail dans une histoire commune et partagée. Cette approche nous permet également d'analyser les valeurs pragmatiques des productions verbales des locuteurs dans la mesure où nous replaçons systématiquement ces dernières dans leur contexte.

L'analyse de la co-construction des discours fait nécessairement appel à la prise en compte des aspects sociaux, psychologiques ou encore économiques intriqués avec le déroulement des échanges langagiers. Notre approche pluridisciplinaire nous amène à prendre en compte ces différents aspects afin de saisir davantage la situation dans laquelle la réunion prend place et par conséquent, afin de saisir davantage les interactions verbales. L'apport des sociologues, des psychologues du travail ou encore des ergonomes nous permet de comprendre les liens entre les activités de travail et les activités verbales ou encore *la part langagière du travail* (Boutet 1995). La forte intrication entre parole et travail fait, des réunions, des genres de discours et des situations de communications spécifiques, ayant un ancrage fort dans les contextes d'action (Clot, Faïta 2000, Boutet 2008).

L'analyse pragmalinguistique des productions verbales des locuteurs nous permet de réaliser une analyse de la fonctionnalité des discours dans lesquels les structures linguistiques ont des buts pragmatiques. Notre analyse

cherche à étudier les effets des énoncés produits par les locuteurs en les replaçant dans le contexte dans lequel ils prennent place ainsi que les activités que ces énoncés réalisent lors de leur production. Nous analyserons donc la force illocutoire de deux constructions particulières : l'énonciation conjointe et la reprise, dans un discours collaboratif produit au sein de réunions de travail.

Cadre méthodologique et présentation du corpus

La question du terrain en linguistique a toujours soulevé des problématiques. Depuis les années 1990, le recueil de données en situation, la « linguistique de terrain » et la linguistique de corpus connaissent un développement grandissant. Cet essor ne discrédite nullement les champs linguistiques dits de bureau ou introspectifs, il pose plutôt, de manière parallèle, un autre champ de recherche dont les objets d'étude requièrent un investissement du chercheur au sein de divers terrains afin de recueillir le matériel nécessaire à l'étude envisagée.

Actuellement, la question de la méthodologie de terrain est d'autant plus problématisée que les études du langage en situation et que l'intérêt pour les discours oraux ne cessent de croître. L'héritage des interrogations sur les méthodes d'enquête en anthropologie et en ethnographie a représenté une large source d'inspiration. Mondada remarque que « ce qui a correspondu dans les sciences du langage à l'injonction de Malinowski de quitter la véranda de la maison coloniale où étaient rassemblés les informateurs pour aller planter la tente au milieu du village a été l'enregistrement de données authentiques sur le terrain » (1998, p.60).

Notre corpus est constitué d'enregistrements de réunions de travail (40 heures, 331 000 mots transcrits). Le recueil de ce corpus a été effectué dans un service français chargé de l'exploitation et de l'entretien des routes. Les seize réunions de ce corpus sont de différentes natures : certaines rassemblent les membres de la direction, d'autres certains membres de la direction et des clients, d'autres sont des réunions de service ou encore des réunions de chantier. Nous avons non seulement enregistré les données qui allaient faire l'objet d'une analyse linguistique mais nous avons également recueilli un maximum de données situationnelles afin de saisir les différents contextes dans lesquels les réunions prennent place.

Les phénomènes d'énonciation conjointe

La dynamique des interactions peut être repérée lorsque les locuteurs énoncent conjointement leur discours, c'est-à-dire lorsqu'un locuteur commence une énonciation et qu'un second complète cette même énonciation. Sacks *et al.* (1974) et Sacks (1992) expliquent que certaines réactions, au sein de paires adjacentes de tours (initiation-réaction), anticipent la fin du premier tour et deviennent une *complétion* possible d'un tour de parole. Cette dernière peut représenter la fin de l'énoncé produit par le locuteur précédent. L'énoncé est alors construit avec la participation des deux locuteurs, chacun ayant produit une partie de cet énoncé. Ce type de construction, appelé « *collaborative sentence* », est considéré comme un élément clé de la conversation par l'auteur. Nous observons alors une intervention dialogale, c'est-à-dire un composant monologique dans lequel interviennent deux locuteurs. Dans le cadre de notre étude consacrée à la construction collaborative du discours (André 2006), nous avons appelé « énonciations conjointes » ces constructions discursives constituées d'un enchaînement de deux interventions, la seconde, la complétion, s'inscrivant dans le prolongement syntaxique et/ou discursif de la première. Pour résumer et clarifier notre approche des phénomènes d'énonciation conjointe, nous pouvons construire le schéma suivant :

Enonciation conjointe = 2 tours de paroles
- Premier locuteur : tour de parole 1
- Second locuteur : **complétion** / tour de parole 2

Le rôle des énonciations conjointes dans le discours

Exprimer une revendication

L'énonciation conjointe peut mettre en lumière des processus interactionnels stratégiques et posséder une valeur illocutoire spécifique. Dans l'exemple suivant, la complétion met au jour un processus interactionnel permettant au locuteur-compléteur de prendre la parole afin d'exposer une revendication :

Exemple 1 : Les locuteurs examinent les changements de fonction des agents. L5 demande une personne supplémentaire.

L1 entre X et Y par rapport au service rendu **il y a pas** < il y a pas photo

L5 **il y a pas photo** > il me faut absolument du monde en encadrement de l'exploitation voilà

Dans cet extrait, il y a à la fois anticipation de la fin du tour de L1 et poursuite du discours. La production simultanée[1] de « il y a pas photo » sert d'introducteur aux propos apportés par L5. L'unité « il y a pas » ainsi que le contexte d'énonciation permettent au locuteur L5 d'anticiper la fin de ce syntagme, en utilisant « il y a pas » comme pivot de sa construction. L5 exploite cette stratégie de prise de parole pour revendiquer la nécessité d'avoir des encadrants au niveau de l'exploitation. Dans cet exemple, la prévisibilité de la fin d'une unité de tour est utilisée stratégiquement par un interlocuteur qui produit la fin de l'unité en chevauchant le locuteur en cours afin de prendre la parole.

La complétion peut s'inscrire dans la continuité syntaxique de l'énoncé précédent pour prendre la parole et exprimer une revendication. Lorsque la complétion sert à revendiquer quelque chose, le locuteur-compléteur n'intervient pas toujours dans le cadre d'une participation consensuelle. L'exemple suivant permet de constater comment un locuteur apporte une complétion véhiculant à la fois un contexte précis et le sentiment du locuteur :

Exemple 2 : La réunion évoque les achats de matériels puis les problèmes liés à l'achat d'un camion.

[1] Même si la transcription graphique des échanges donne l'impression d'assister à la répétition des séquences « il y a pas photo », les marques de chevauchement (<…>) nous indiquent que ces séquences ont été prononcées en même temps.

L1 bon je crois qu'il faut penser à l'avenir \ aujourd'hui si je comprends bien il y a deux problèmes il y a la définition du porteur \

L3 **qu'on attend **

L1 cette définition vous l'attendez \

L3 oui on l'attend \ à l'heure actuelle elle est en chiffrage \

Dans cet exemple, L3 complète les paroles de L1 afin non seulement d'apporter une information complémentaire mais aussi de pouvoir s'exprimer sur ce sujet auquel nous savons qu'il accorde une grande importance et qui occupe place centrale dans ses revendications. Nous pouvons remarquer que L3 ajoute une relative explicative au syntagme nominal de L1. Celui-ci présente « deux problèmes », il évoque le premier ne semble pas avoir l'intention de donner d'autres informations concernant cette « définition ». La complétion de L3 intervient sans que, dans le discours de L1, il y ait un point de transition ou un signe de passage du tour de parole. L'initiative quelque peu polémique de L3 a bien une valeur pragmatique revendicative, il apporte une information, certes complémentaire, mais connue de tous les autres participants.

Marquer l'accord entre les locuteurs

Les énonciations conjointes sont des traces de la construction collective du discours, elles sont d'ailleurs plus fréquentes lorsque les locuteurs se connaissent bien et qu'ils ont l'habitude d'interagir ensemble. Ces constructions peuvent également avoir des valeurs pragmatiques spécifiques comme marquer l'accord entre les participants. Les exemples suivants mettent en évidence la cohésion de certains groupes.

Exemple 3 : Le problème évoqué concerne l'absence d'informations sur les nominations de personnel.

L5 la circulaire du 3 juin 2003 permet la possibilité de nommer monsieur Z responsable de travaux l'année prochaine \

L3 vous êtes sûr de ça /

L5 bien sûr \

L3 **enfin je sais pas moi on a téléphoné **

L4 **vu les renseignements qu'on a /**

L5 non

L4 et ben il y a rien d'écrit c'est ça qui est embêtant mais

L4 intervient afin d'appuyer le discours de son collaborateur. La complétion de L4 apporte une justification à l'action décrite par L3. L4 explique que c'est parce qu'ils n'ont pas beaucoup de renseignements qu'ils ont téléphoné à des collègues pour en savoir davantage. La complétion de L4, produite dans la continuité syntaxique du tour précédent et apportant une marque de collaboration, met en évidence le sujet pluriel que forme ce duo de représentants du personnel.

Dans cette même réunion, le locuteur L3 produit également des complétions des énoncés de L4. Ce phénomène est moins fréquent mais cette fréquence semble relative aux prises de parole de L3 environ 4.5 fois plus élevées que celles de L4.

Exemple 4 : A propos de la promotion d'un agent au grade de responsable de travaux.

L4 on est pas contre \

L3 **au contraire on veut qu'il y soit **

L4 ce qui gêne un peu bon il faut être honnête c'est que il veut pas passer de concours

Cet extrait suit chronologiquement l'exemple précédent. Une fois encore, l'énonciation conjointe semble servir à marquer l'identité du collectif, sa cohérence et son harmonie. L3 complète le tour de L4 en le reformulant puis en lui apportant une expansion « on veut qu'il y soit ».

Les phénomènes de reprise

Nous avons choisi de nous intéresser uniquement aux reprises diaphoniques réitératives (Vion 1992, 2005) dans la mesure où elles semblent naître essentiellement de la collaboration discursive entre les membres de la réunion. Ces reprises produites par au moins deux locuteurs apparaissent lorsqu'il existe une similitude entre deux segments linguistiques ou, plus précisément, lorsqu'un mot ou plusieurs mots sont présents à plusieurs reprises dans le discours. De plus, comme nous allons l'observer, elles permettent aux locuteurs de mettre en œuvre astucieusement plusieurs stratégies ayant des effets sur les interactions.

Le rôle des reprises dans le discours

Répéter pour prendre la parole

Dans une situation aussi formelle, aussi ritualisée et aussi régie par des normes interactionnelles, les prises de parole sont souvent moins « spontanées » que lors d'une conversation quotidienne et l'entrée dans le discours semble quelque fois difficile. C'est pourquoi, les locuteurs peuvent être amenés à mettre en place des stratégies qui leur permettent de prendre la parole plus facilement. La reprise peut être actualisée afin de remplir cet objectif : le locuteur prend appui sur le discours de son interlocuteur pour, à son tour, exprimer son point de vue. Cette reprise peut alors fonctionner comme un « pivot » pour une complétion et pour continuer le discours. Nous observons cette stratégie dans l'exemple suivant :

Exemple 5 : A propos du chiffre d'affaire de l'entreprise.

L1 moins N > + donc on améliore mais **on est toujours négatif **

L2 **on est toujours négatif** si on considère que dans N euros il y a 232 000 euros qui sont consacrés aux aménagements

L1 à l'amélioration des conditions

L2 répète les paroles de L1 et profite de cette prise de tour de parole pour poursuivre son discours. L'intervention de L2, directeur du service, vient, dans un premier temps, approuver et surtout, dans un second temps, rebondir et nuancer les paroles de L1, directeur général, et minimiser le résultat négatif de son service. Cette stratégie de prise de parole par répétition permet à L2 de montrer à ses interlocuteurs qu'il contribue à la continuité topicale bien que ses propos relativisent ceux de L1. La répétition de L2 semble également favoriser une intervention moins brutale dans le discours et permettre ainsi de préserver la face du premier locuteur (Goffman 1974) dont les propos sont relativisés.

Répondre à une question

Les reprises ayant pour objectif de répondre à une question se manifestent généralement sous la forme de répétitions[2]. Ces dernières reprennent la séquence discursive, formulée par un interlocuteur, avec une intonation différente. L'exemple suivant montre que la répétition d'une séquence discursive confirme son contenu référentiel :

Exemple 6 : A propos des comptes rendus du nombre de kilomètres effectués par les véhicules en location.

L9 les saisies des kilomètres devront être terminées pour le deuxième vendredi du mois suivant la période concernée voir note d'octobre (…)

L1 ça concerne l'exploitation pas de problème **la règle est claire ** + **la règle est claire /**

L6 **la règle est claire **

Dans cet extrait, la première occurrence du syntagme « la règle est claire » est suivie d'une pause (+) permettant aux interlocuteurs d'intervenir en saisissant ce moment opportun de transition de tour. Etant donné qu'aucun locuteur ne prend la parole, le locuteur L1 répète la séquence « la règle est claire » avec une intonation montante (/). Un des membres de la réunion réagit et répète la « question » de L1 avec une intonation descendante afin de répondre.

Dans l'exemple suivant, le locuteur reprend les paroles de son interlocuteur et en profite pour continuer son discours :

Exemple 7 : A propos du changement de monnaie.

L6 toutes les valeurs atelier que l'on a entrées sont en francs même si on avait reçu des valeurs en euros l'ordinateur convertissait toutes les valeurs enregistrées et les mettait en francs si bien que si aujourd'hui vous éditez un prix il est en francs \

L8 **encore à l'heure actuelle /**

L6 **encore à l'heure actuelle ** tant qu'on a pas basculé les stocks \ à partir de l'instant où on va basculer les stocks normalement ça doit être fait avant le premier décembre

La reprise permet au locuteur à la fois de répondre et de poursuivre son discours.

Marquer l'accord

La reprise, comme l'énonciation conjointe, peut être une ressource linguistique mobilisée afin de marquer l'accord entre les locuteurs.

Exemple 8 : Les discussions portent sur l'attribution d'une promotion à un agent.

L5 qu'il prenne des cours c'est très bien qu'il en donne peut-être qu'il consacre à ce moment là peut-être un petit peu plus de temps à l'atelier et à ses programmes de travaux de remise en état des saleuses et ainsi de suite

L3 oui mais

L4 **il le fait son programme **

L3 **il le fait son programme ** c'est ça que je comprends pas personne s'est plaint sur son programme

Ainsi, la collaboration entre L4 et L3 ainsi que leur soutien discursif mutuel se manifestent de nouveau avec le phénomène de reprise. Nous pouvons également observer que, dans cet extrait, la collaboration entre ces deux locuteurs est déjà marquée par un phénomène d'énonciation conjointe au sein duquel L4 complète avec « il le fait son programme » la brève prise de parole de L3 « oui mais ».

Dans l'exemple 8, nous pouvons également parler de phénomène d'écho dans la mesure où L3 semble répéter tel un écho les paroles de son collègue. Le même processus est mis à l'œuvre dans l'exemple suivant :

Exemple 9 : Les locuteurs tentent de défendre un de leurs collègues au détriment d'un autre, celui dont il est question dans cet extrait.

L2 par contre le reproche qu'on peut lui faire et que les gens n'ont pas trop accepté c'est que c'est quelqu'un qui se donne à fond dans un domaine dans son domaine qui est donc les ouvrages d'art et qu'à côté de ça bon

L3 **il veut pas entendre parler du reste **

L2 voilà **il veut pas entendre parler du reste ** alors bon

L3 c'est un peu facile

La construction collaborative du discours entre L2 et L3 est marquée à la fois par une énonciation conjointe et par une double ratification, d'une part par « voilà » et, d'autre part, par la répétition de la complétion. Cette répétition, accompagnée du marqueur « voilà », accentue l'accord et opinion conjointe des locuteurs, unis pour défendre le même candidat à la promotion et pour refuser le candidat proposé par l'encadrement.

[2] Pour plus de précisions sur les types de reprise, voir André, Canut (2007)

Conclusion

Les interactions verbales se déroulent en subissant sans cesse de multiples influences. En d'autres termes, chaque locuteur, d'une part, s'appuie sur le discours de son partenaire pour construire son propre discours et, d'autre part, agit sur le discours de l'autre. La façon d'agir est conditionnée par l'apparition de constructions langagières spécifiques, telles que les énonciations conjointes et les reprises. Les valeurs pragmatiques de ces constructions sont diverses et sont elles mêmes conditionnées par l'ensemble des éléments de la situation de communication.

Bibliographie

ANDRÉ V., 2006, *Construction collaborative du discours au sein de réunions de travail en entreprise : de l'analyse micro-linguistique à l'analyse socio-interactionnelle*, Thèse de Doctorat, Université Nancy 2, France.

ANDRÉ V. et CANUT E., 2007, « Etudier les pratiques langagières orales pour mieux appréhender les phénomènes de communication sociale : l'exemple des reprises et des reformulations dans les interactions verbales », Actes du colloque *Tenth International Symposium on Social Communication*, Organisé par le Centre de linguistique appliquée, 22-27 janvier, Santiago de Cuba.

BLANCHE-BENVENISTE C., 2000, *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Editions Ophrys.

BLANCHE-BENVENISTE C., JEANJEAN C., 1987, *Le français parlé*, Paris : Didier Eruditions.

BOUTET J., 2008, La vie verbale au travail, Toulouse : Octarès Editions.

BOUTET J. (Ed.), 1995, *Paroles au travail*, Paris : L'Harmattan.

CLARK H. H., 1996, *Using language*, Cambridge: Cambridge University Press.

CLOT Y., FAITA D., 2000, « Genres et styles en analyse du travail. Concepts et méthodes », *Travailler*, 4, p.7-42.

GOFFMAN E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris : Les Editions de Minuit.

GUMPERZ J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris : L'Harmattan.

KERBRAT-ORECCHIONI C., 1990, *Les interactions verbales*, Tome I, Paris : Armand Colin.

MONDADA L., 1998, « Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste », *Cahiers de l'ILSL*, n°10, p39-68.

MONDADA L., 1999, « L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions », *Langage et société*, 89, p.9-36.

SACKS H., 1992, *Lectures on conversation. Edited by Gail Jefferson*, (1964-1972), Oxford: Basil Blackwell, 2 volumes.

SACKS H., SCHEGLOFF E., JEFFERSON G., 1974, « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation », *Language*, 50, p.696-735.

VION R., 1992, *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette Supérieur.

VION R., 2005, « Reprises et Modes d'implication énonciative », communication présentée au colloque *Répétitions, Reprises et Reformulation. Quels usages dans les interactions verbales ?*, Paris, le 1er et 2 avril 2005.